



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 298

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160505

Direction en charge : Bâtiments et gestion immobilière

Objet : Entretien des installations de chauffage, climatisation et traitement d'air 2017 à 2020 - Accords cadres à bons de commande - Mode de dévolution - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 298

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160505

Direction en charge : Bâtiments et gestion immobilière

Objet : Entretien des installations de chauffage, climatisation et traitement d'air 2017 à 2020 - Accords cadres à bons de commande - Mode de dévolution - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Afin d'assurer la continuité de service des installations techniques par un entretien régulier et de limiter la consommation d'énergie et les rejets de CO2, il est nécessaire de procéder à la mise en place d'accords cadres à bons de commande pour les installations de chauffage, climatisation et traitement d'air.

□ **Motivation et Opportunité :**

La volonté de regrouper les différents contrats d'entretien et intervenants actuels sur le site de la Comédie de Saint-Etienne ainsi que pour les serres municipales de Villars justifie la mise en place de marchés d'entretien de type "Prestation Forfaitaire" (PF).

La volonté de réduire la consommation d'énergie de l'Hôtel de Ville et de la piscine Raymond Sommet justifie la mise en place d'un marché adapté de type "Prestations Forfaitaires avec Intéressement" (PFI).

Il est donc nécessaire de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25 I -1 et 67 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

□ **Contenu :**

Les travaux concernés sont répartis en 4 lots :

- lot n° 1 : Hôtel-de-Ville
- lot n° 2 : Piscine Raymond Sommet
- lot n° 3 : Comédie de Saint-Etienne
- lot n°4 : Serres de Villars

Conformément aux articles 78 II 3 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les travaux feront l'objet de 4 accords cadres à bons de commande sans minimum ni maximum.

Ils seront conclus pour une période initiale d'un an allant du 1er janvier 2017 (ou de la date de notification si elle est postérieure) au 31 décembre 2017. Ils pourront être reconduits expressément par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020.

Estimation des lots : (montant annuel)

- lot n° 1 estimé à 12 000 €HT
- lot n° 2 estimé à 15 000 €HT
- lot n° 3 estimé à 7 000 €HT
- lot n° 4 estimé à 11 000€HT.

